

10 mai 2019 -16:43

Appartient à Conseil des ministres du 10 mai 2019

Plan national intégré Energie Climat 2030 : mesures d'accompagnement fédérales en réponse aux demandes des régions

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé la liste indicative des mesures d'accompagnement du gouvernement fédéral en soutien aux mesures régionales, dans le cadre du projet du Plan national intégré Energie Climat 2030.

Le 31 décembre 2018, la Belgique a transmis à la Commission européenne son projet de Plan national intégré Energie Climat 2021-2030 (PNEC 2030). Ce projet prévoit que le gouvernement fédéral examinera les demandes que les régions lui ont envoyées dans le cadre de leurs contributions PNEC et actualisera en fonction la liste des mesures d'accompagnement.

Le Conseil des ministres approuve donc la liste des mesures d'accompagnement du gouvernement fédéral en soutien aux mesures régionales notamment en matière de fiscalité, investissements et mobilité. Ces mesures seront discutées avec les régions en vue de relever les ambitions de la Belgique vers une économie bas carbone.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be